

Compte-rendu du CA de l'ARELAB du mercredi 3 février 2016

Membres présents : S. David, L. Génie, S. Pedroarena, B. Planty.

Membres excusés : C. Bodin, V. Bondenet, C. Daude, P. Garret, T. Guard, G. Roussel, E. Zimmermann.

• Après avoir relu et apporté quelques corrections et précisions au compte-rendu du CA du 16 décembre 2015, le bureau l'approuve à l'unanimité.

• Les LCA dans les collèges et les lycées à la rentrée de septembre 2016 / les actions à mener :
On constate que l'enseignement de complément LCA n'est pas mis en place dans certains établissements pour la rentrée 2016. C'est très disparate d'un établissement à l'autre.

- Collège de Saint-Laurent-en-Grandvaux : Vassilis Panagopoulos indique que deux enseignements de complément (l'un en latin, l'autre en grec) seront mis en place dans son établissement à la rentrée prochaine.
- Collège de Jussey : l'établissement n'aurait pas reçu d'heures pour l'enseignement de complément. Le grec pourrait être supprimé. La préparation d'un courrier est envisagée pour envoi au recteur.
- Catherine Perrin indique que le bilinguisme est proposé dans son établissement à Belfort. Elle va demander 1h de plus en 5^{ème} pour continuer à l'enseigner.
- Antide Petit, au collège Jean Rostand à Luxeuil Les Bains, ne connaît pas la DHG pour son établissement. Elle peut demander à ce que le grec soit maintenu.
- Collège du Parc à Bletterans : avec la DHG, apparaît une classe de français supplémentaire pour le professeur de Lettres Classiques ; les collègues de lettres vont être obligés de partager une classe en français pour éviter les sous-services.
- Collège de Fraisans : Marie-France Touret indique que l'établissement n'a pas reçu d'heures en plus pour l'enseignement de complément.
- Sylvie Pedroarena suggère qu'en cas de problème un courrier soit adressé au Recteur par voie hiérarchique et à l'Inspecteur directement. On peut aussi écrire aux parents pour qu'ils fassent directement la demande en LCA. Il y a également la solution d'avertir la presse locale et de faire passer des motions en CA.

Une autre action est menée : une pétition a été mise en ligne par la CNARELA avec les associations littéraires le vendredi 29/01/2016. Elle est à signer et à diffuser.

L'objectif est que soient maintenus partout les enseignements de complément.

Pour la PEP et la FCPE : la FCPE, au plan national, soutient la réforme. Au plan académique, c'est différent (notamment pour les départements 67, 13 et 76). Les ARELA écrivent aux sections départementales et académiques pour pouvoir appuyer une nouvelle démarche de la CNARELA auprès de la FCPE au plan national.

Nous n'avons pas d'informations pour les lycées. Il faut alerter les collègues de lycée car des heures ont été prises sur les DHG de leurs établissements pour être ajoutées aux DHG des collèges.

• Organisation d'une sortie culturelle à Grand :

Le trajet sera de 2h45 environ au départ de Besançon. Il faudra voir si des visites guidées sont proposées. Les dates envisagées sont celles du 14/05 ou du 21/05.

• Informations et questions diverses :

- Annick Neveu-Leclerc, chargée de mission au Musée du Louvre, donne des conférences sur la Syrie. Elle les donne bénévolement. On peut envisager de demander

une participation financière aux auditeurs à une fin de conférence si on la sollicite, et de reverser l'argent récolté à une association.

- Peut-on envisager une « action » proposée par l'ARELAB une fois par trimestre ? On pourrait, par exemple, organiser un concours où les élèves qui suivent l'enseignement de complément LCA auraient à réaliser une « une » de magazine en lien avec l'antiquité.
- Un stage de bassin a été proposé pour le pays de Montbéliard : la matinée a été consacrée à la visite de l'étage du Musée de Montbéliard réservé à l'archéologie, à la rencontre de monsieur Mouglin et de madame Klem qui proposent un travail sur Mandeuve et Mathey, puis à la présentation de l'ARELAB de retour au lycée A. Peugeot. L'après-midi a été réservé à un travail en groupes qui permet de faire le bilan sur différentes méthodes de travail (l'étymologie, le latin comme vecteur de remédiation, etc).
- L'année dernière, l'APLAES et la SOPHAU ont organisé « Les Etats Généraux de l'Antiquité » fin février, à la suite de quoi elles ont proposé aux participants de se retrouver pour former un réseau autour de l'Antiquité, de la philosophie, du droit... La CNARELA fait partie du bureau informel d'une nouvelle association déclarée Loi 1901 et nommée « Antiquité et Avenir ». Ses objectifs sont :
 1. de mettre les gens en réseau pour communiquer et monter des projets ;
 2. de monter tous les quatre ans des « Etats Généraux de l'Antiquité » ;
 3. de monter une fondation pour promouvoir toutes les sciences de l'Antiquité et les faire reconnaître comme patrimoine mondial.
- Un séminaire intitulé « La tragédie antique et le tragique moderne : *Œdipe-Roi* de Pasolini comme exemple » est organisé dans le cadre de l'ISTA le 25 mars. Interviendront Michel Fartzoff, Sylvie David et Fabio Stella.
Le film sera aussi projeté le 16 mars à 17h, et la projection sera suivie d'un débat.

Secrétaire de séance : Lucile Génie